



Communiqué de presse



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Toulouse, le
5 juin 2019

Conseil de bassin viticole Sud-Ouest : le plan de filière adopté

Le Conseil de bassin viticole du « Sud-Ouest », instance de concertation entre les partenaires de la filière, s'est réuni sous la présidence d'Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie et préfet coordonnateur du bassin.

Cette séance a été l'occasion de confirmer l'engagement de l'État dans l'accompagnement de la filière vitivinicole qui est un des piliers de l'économie régionale.

Une conjoncture viticole globalement satisfaisante sur le bassin « Sud-Ouest », dans un contexte de hausse de la production mondiale de vin

En 2018, le marché mondial du vin a été marqué par une hausse des volumes produits de 17% par rapport à la campagne précédente et une stagnation de la consommation à 246 millions d'hectolitres, après 4 années de progression. Le bassin « Sud-Ouest » enregistre une hausse globale de production de 23% par rapport à la campagne 2017 qui avait été marquée par d'importants aléas climatiques. Malgré une baisse sensible des transactions, les niveaux de prix se maintiennent.

Suite à l'important épisode de gel qui a sévi sur le Lot, l'Etat et le Conseil régional ont confirmé leur soutien auprès des viticulteurs sinistrés. En outre, un groupe de travail de bassin contribuera aux travaux nationaux sur les dispositifs assurantiels.

Plan stratégique de filière vin : le bassin Sud-Ouest poursuit sa mise en œuvre

Dans le cadre des orientations du plan de filière viticole national, les professionnels ont entamé depuis plus d'un an un travail de réflexion en vue de la déclinaison du plan de filière vin en Occitanie. A l'horizon 2028, les professionnels du bassin « Sud-Ouest » s'engagent à assurer une croissance de 40% des vins sous signes officiels de qualité, de 20% des exploitations en bio et de 40% sous label Haute Valeur Environnementale niveau 3, et une croissance de 10% des emplois salariés.

A l'issue de ces présentations, Étienne Guyot se félicite de l'important travail réalisé et engage les professionnels à communiquer de façon large auprès des viticulteurs et du grand public. L'Etat a également appelé l'attention des professionnels sur la problématique de la sortie du glyphosate en 2022 et sur la mise en place de chartes de voisinage pour l'usage des produits phytosanitaires.

Le renouvellement des membres du conseil de bassin « Sud-Ouest » s'inscrit dans le cadre de la nouvelle gouvernance nationale de FranceAgriMer

L'installation des nouveaux membres du conseil de bassin « Sud-Ouest » est programmée en octobre 2019. Durant la période transitoire, les membres du conseil de bassin « Sud-Ouest » ont décidé, à l'unanimité, la prorogation du mandant au conseil spécialisé vin de FranceAgriMer de messieurs Michel Defrances et Michel Carrère.

Contacts Presse

DRAAF Occitanie
Anne BERNACHON
☎ 05.61.10.61.12
📞 06.99.96.81.08

Préfecture
Élise LAFON
📞 06.81.10.18.78
☎ 05.34.45.36.17

Delphine AMILHAU
📞 07.85.02.55.71
☎ 05.34.45.38.31

Gaëtan DELAGNES
📞 07.77.94.26.07
☎ 05.34.45.34.77

1, place Saint-Etienne
31038 TOULOUSE
CEDEX 9
☎ 05.34.45.34.45

*Vous pouvez consulter
les précédents
communiqués de
presse à l'adresse
suivante :*

www.haute-garonne.gouv.fr/communiqués